

La justice

Remue-méninges du 14 septembre 2011

« Lors de la séance consacrée à la vengeance, nous l'avons comparée à la justice. La vengeance est-elle une forme de justice ? En quoi se distinguent-elles ? Nous pensions que la justice était préférable, moins dangereuse, plus civilisée en quelque sorte. Sans toutefois avoir approfondi cette notion : c'est ce que nous allons essayer de faire aujourd'hui ».

La justice comme institution. Lorsque j'ai subi un préjudice, je ne me fais pas « justice moi-même », ce qui serait la vengeance, mais un tiers, indépendant et neutre, qui prononce une sanction. On évoque le jugement de Salomon qui a su, parce qu'il était sage et neutre, trouver le moyen de régler le différend entre deux femmes qui se disputaient un enfant. C'était un roi, et cela signifie aussi que l'autorité de justice se situe au-dessus ; toutes les sociétés trouvent un moyen de déléguer le travail de justice à une autorité dont on attend sagesse et impartialité. La séparation des pouvoirs assure ainsi l'indépendance et la sérénité du pouvoir judiciaire dans nos institutions républicaines.

Pourtant, dans les faits, la justice n'est-elle pas souvent « le droit du plus fort ? » La Fontaine est convoqué : « *la raison du plus fort est toujours la meilleure* », et « *selon que vous serez puissant ou misérable – Les jugements de cour vous feront blancs ou noirs* ». Pascal ne voyait dans la justice que la justification d'un rapport de forces. Peut-il exister vraiment une instance indépendante ? L'argent, le statut social, l'intérêt politique font souvent pencher la balance, même dans l'« Etat de droit » où « personne n'est au-dessus des lois ».

La justice comme valeur. L'institution judiciaire se réfère à des normes, des textes, des lois écrites ou admises, qui constituent le droit, variable d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre. « *Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà* » pour revenir à Pascal. Mais la justice est aussi une exigence morale, sociale, religieuse parfois. La justice telle qu'elle est rendue peut nous paraître injuste parce que nous avons un idéal de justice. Par exemple la notion d'égalité peut lui être associée. Le partage d'un gâteau en parts égales apparaît comme un symbole. N'a-t-on pas facilement le sentiment d'être lésé sur un plan ou un autre ? Et les inégalités de fait, indiscutables et inévitables, sont-elles des injustices ? Pourquoi des riches et des pauvres, des puissants et des misérables ?

D'autres critères que l'égalité se font jour : la « proportionnalité » aux besoins, au mérite... « *Il est normal que le gâteau soit partagé en fonction de l'appétit de chacun... et que celui qui travaille plus gagne plus, que le meilleur devoir ait une meilleure note. D'ailleurs les hommes ne sont pas égaux, et toute tentative de les égaliser conduit à l'échec, ou à la dictature* ». Certains diront que les femmes n'ont pas à revendiquer les mêmes droits que les hommes, ou que les roturiers ne devaient pas être traités comme les aristocrates ; entre la cigale et la fourmi nous pouvons être du côté de la fourmi ...

Finalement le juste en tant que valeur, est souvent question d'appréciation personnelle. Selon la place que l'on occupe, selon son propre intérêt, mais aussi selon des options politiques, des choix de société, on penchera plutôt du côté de l'égalité, de la solidarité, ou d'une liberté plus grande laissée aux plus entreprenants, aux plus malins, aux plus forts, aux plus efficaces...

La justice, ses normes, ses institutions sont une approximation, un compromis entre des forces et des intérêts différents et parfois contradictoires. L'idéal d'une justice parfaite soutient parfois des utopies qui, quand elles sont mises en pratique, débouchent souvent sur des dictatures monstrueuses.